



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 décembre 2024

11 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine

11 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises, organismes de recherche ou établissements publics suivants :

- L'université de Bordeaux en Gironde,
- L'université de Limoges en Haute-Vienne,
- L'institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) en Gironde,
- L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA) dans les Pyrénées Atlantiques,
- L'entreprise ADEQUATEC pour un projet en Charente-Maritime,
- Les entreprises GALLAND et REGENERATION pour des projets en Gironde,
- L'entreprise IFTS pour un projet en Lot-et-Garonne,
- La fédération nationale des labels indépendants pour un projet en Gironde.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de plus de 18 M€, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de l'alimentation, des réseaux de communication, de la décarbonation du transport et de l'industrie.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 590 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de plus de 1,136 milliard d'euros d'aide.

Étienne GUYOT « félicite les universités et les écoles de la région pour leurs projets ambitieux qui seront à l'origine d'applications innovantes et transférables vers l'économie. Il félicite également les entreprises qui continuent de se mobiliser. Des champs entiers de notre économie seront accompagnés pour préserver nos ressources et sécuriser l'accès aux matières premières, pour réussir les transitions écologique, numérique et sociétale. Le plan France 2030, par les efforts d'investissement qu'il accompagne, montre aujourd'hui plus que jamais sa pertinence pour préserver le présent et préparer l'avenir. »

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr